



Syndicat Mixte d'Aménagement
de l'Arve et de ses Affluents

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1^{er} octobre 2019

Le SM3A poursuit les travaux de protection contre les crues du Giffre et pour la continuité piscicole du principal affluent de l'Arve.

Dans la continuité des travaux réalisés il y a 4 ans, entre le vieux pont et le pont neuf sur les digues du Giffre, le SM3A procède au confortement des digues en aval du pont ferroviaire au cœur de la ville de Marignier.



Le Giffre à Marignier

Contexte

Le weekend du 1^{er} au 4 mai 2015, le bassin versant de l'Arve a connu une crue majeure, le Giffre ayant atteint un niveau de "crue décennale". Cette crue a notamment aggravé certains secteurs déjà dégradés d'un point de vue du fonctionnement du cours d'eau. C'est particulièrement le cas sur le Giffre à Marignier où les digues ont été fortement sollicitées.

Si le diagnostic réalisé en 2008 par le SM3A, dans le cadre des études préalables au contrat rivière Giffre & Risse, faisait déjà apparaître d'importants dégâts sur les digues et berges du Giffre en aval du

pont ferroviaire et notamment au droit de l'usine BOSCH, le rapport post-crue de Mai 2015 et l'étude de dangers des systèmes d'endiguement réalisée en 2017 ont confirmé le mauvais état des ouvrages.

Le SM3A a alors lancé un programme de travaux en partenariat avec la société BOSCH pour restaurer les ouvrages de protection.



Digue rive droite avant travaux

Travaux

Ces travaux ont plusieurs objectifs qui relèvent de la compétence GEMAPI – Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations – que le SM3A exerce par transfert de la CCFG depuis 2017.

Ils visent à :

- Conforter les digues de protection contre l'érosion externe,
- Protéger la berge en rive droite du Giffre,
- Améliorer la diversification des habitats piscicoles dans le lit du cours d'eau.



Travaux en cours pour la protection de la berge en rive droite

Compte tenu de l'emplacement de cet aménagement (cœur de ville), le syndicat porte une attention toute particulière à certains aspects et notamment à :

- Assurer l'intégration paysagère de ses ouvrages,

- Améliorer le fonctionnement morpho-écologique du lit du Giffre,
- Opter pour les solutions techniques limitant les impacts sur l'écosystème aquatique et les coûts de maintenance des aménagements.

Les travaux qui ont débuté en septembre, s'échelonnent jusqu'au printemps prochain et représentent un investissement de 1 275 000 € TTC.

Financement

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des « calamités publiques » déclarées suite à la crue du 1^{er} mai 2015. Ils sont à ce titre financièrement soutenus par l'Etat, le Département de la Haute-Savoie et par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse qui encourage les travaux d'amélioration de la continuité écologique.

La société Bosch participe également au financement de ces travaux qui vont protéger son site de production.

Enfin, grâce à la taxe GEMAPI – GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations – le reliquat de l'investissement est solidairement supporté par l'intégralité du territoire.

Contacts presse :

Amalia Carreira : 06.78.54.99.78 – acarreira@sm3a.com

Le SM3A est présent sur les réseaux sociaux. Vous pouvez suivre ses actions et toute son actualité sur facebook.com/sm3a.arve, twitter : [@SM3A74](https://twitter.com/SM3A74) et bien entendu sur www.riviere-arve.org

A propos du SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents)

Syndicat d'élus au service du territoire, le SM3A est un Etablissement public créé en 1994, gestionnaire du domaine public fluvial de l'Arve, qui s'étend sur 93 communes réparties sur 2 communautés d'agglomération, 9 communautés de communes et 2 syndicats.

Le bassin versant de l'Arve représente un territoire de 2164 km² du Mont-Blanc à la frontière suisse, soit près de la moitié de la superficie de la Haute-Savoie, pour une population de plus de 350 000 habitants.

Avec un très fort caractère montagnard, le bassin versant est très contrasté, il culmine à 4 810 m avec 60% du territoire situé au-dessus de 1000m d'altitude (5% en glace). Depuis sa reconnaissance comme Etablissement public territorial de bassin (EPTB), il a vocation à intervenir sur l'ensemble du bassin versant de l'Arve, pour y promouvoir une mission de gestion équilibrée de la ressource en eau en assurant, notamment un rôle d'information, d'animation et de coordination auprès des collectivités territoriales. Depuis 2017, le syndicat exerce la compétence GEMAPI sur tout le bassin versant de l'Arve, par transfert de ses membres. Le SM3A agit en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations dans le cadre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).